



Oléiculture

N°11

24 juillet 2026



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
OCCITANIE



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Référents filière & rédacteurs

Justine CHAZALVIEL

France Olive Production

j.chazalviel@ctolivier.org

Julien BALAJAS

France Olive Production

j.balajas@ctolivier.org

Directeur de publication

Georgia Lambertin

Présidente de la chambre régionale

d'Agriculture Provence Alpes-Côte d'Azur

Maison des agriculteurs

22 Avenue Henri Pontier

13626 Aix en Provence cedex 1

contact@paca.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service régional de l'Alimentation

PACA

132 boulevard de Paris

13000 Marseille

Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**


GOVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité



**La stratégie
écophyto 2030**
Réduire et améliorer
l'utilisation des phytos

ARC – MÉDITERRANÉEN

AU SOMMAIRE DE CE NUMERO

Stades phénologiques

Les fruits continuent de grossir. La phase de durcissement du noyau est en cours ou est sur la fin sur les secteurs tardifs ou sur les variétés tardives et est terminée sur les secteurs ou variétés précoces.

Mouche de l'olive

Les niveaux de capture et de dégâts restent globalement faibles.

Continuez la surveillance de vos pièges et de vos fruits !

Si vous observez des mouches dans vos pièges, cela peut être le bon moment pour protéger vos arbres au moyen de barrières minérales **ou de renouveler ces barrières** si elles ont été érodées/lessivées.

Cochenille pauliste

Le réseau d'observations des larves mobiles montre que l'essaimage continue de diminuer. Des cochenilles sont toujours présentes sur les fruits. **Ce n'est pas le moment de traiter !**



APPEL A VIGILANCE



Bien que cette cochenille ne soit pas réglementée, elle est considérée comme un ravageur émergent important dans la filière oléicole. **Afin de connaître l'étendue de sa dissémination, il est primordial de faire remonter toute observation ou suspicion de sa présence auprès de France Olive (contact@franceolive.fr).**

Grêle

Des épisodes de grêle très localisés ont eu lieu ces dernières semaines avec des dégâts pouvant être importants (fruits abîmés, chute de fruits). Les blessures causées par la grêle peuvent être source de contamination par la dalmaticose et la bactériose.



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA



Conditions météorologiques

Prévisions du 24 au 29 juillet 2026 (source : Météo France)

Les orages prévus samedi vont engendrer une légère baisse des températures pour le week-end. Cependant, ces dernières remonteront ensuite aux alentours des 30°C. Le vent devrait se maintenir jusqu'en début de semaine prochaine.

Département / Jour	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer
Alpes-de-Haute-Provence						
Alpes-Maritimes						
Var						
Bouches-du-Rhône						
Vaucluse						
Drôme						
Ardèche						
Gard						
Hérault						
Aude						
Pyrénées-Orientales						
Corse						

Stades phénologiques



Noyau en cours de durcissement

Source : CA83 et GOV 84

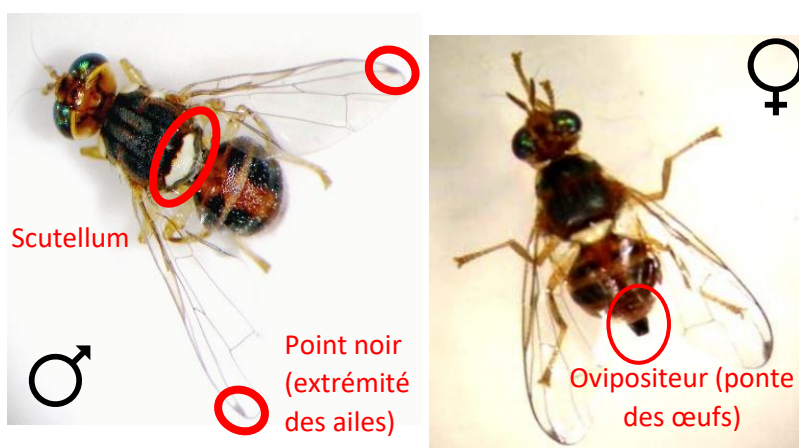
Les fruits continuent de grossir sauf sur les parcelles en stress hydrique où les calibres stagnent. La phase de durcissement du noyau est en cours ou se termine sur les secteurs tardifs et sur les variétés tardives, et, est terminée sur les secteurs ou variétés précoces.

Mouche de l'olive

Éléments de biologie

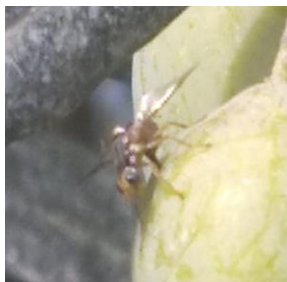
La mouche de l'olive, *Bactrocera oleae*, est un des ravageurs les plus importants des olives et le principal ravageur d'importance économique des oliveraies.

Les adultes mesurent 4 à 5 mm de long. Leur thorax est foncé et strié de bandes grises et de barres blanches sur les côtés. Le **scutellum** (partie inférieure du thorax, jonction avec les ailes) est **blanc** (pouvant tirer vers le jaune pâle). L'abdomen est brun-orangé avec des zones latérales plus sombres. Les **ailes** sont transparentes avec **un point noir** sur leurs extrémités.



Photos de mouche de l'olive
(mâle à gauche, femelle à droite)

Les mouches passent l'hiver en grande majorité sous la forme de pupes dans les premiers centimètres du sol. Si les olives sont encore dans les arbres, les mouches peuvent rester dans les fruits sous forme de larve puis de pupes. Dès février-mars, les adultes émergent des pupes.



Ponte de mouche

Source : Fanny Vernier

Les premières pontes des mouches peuvent avoir lieu dès que les olives atteignent 8 mm de longueur (stade olive attractive).

Les **piqûres de ponte** se caractérisent par une **tâche brune d'un demi-millimètre de diamètre en forme de triangle ou d'ovale**. Les femelles peuvent pondre 200 à plus 500 œufs en quelques jours : une même femelle ne pond qu'un œuf par olive.



Piqûre de ponte

Source : France Olive

Les femelles pondent un œuf sous la peau de l'olive et l'asticot se développe à l'intérieur de la pulpe de l'olive en creusant une galerie. A la fin de son développement, la larve mange la pulpe juste sous l'épiderme et prépare son trou de sortie (environ 2 mm de diamètre). Puis elle recule dans le fruit pour se nymphoser, avant de sortir du fruit **sous forme adulte**. Une génération de mouche se développe alors en un mois environ. Plusieurs générations de mouches peuvent se succéder de juin à octobre en fonction des conditions climatiques.

Les larves, en se nourrissant de la pulpe des olives, provoquent la détérioration des fruits (qualité) et une chute prématurée due à des effets directs (dommages mécaniques) et indirects (agents pathogènes opportunistes). En effet, les mouches en piquant les fruits favorisent **l'apparition de la dalmaticose**, une maladie fongique pouvant causer des pertes de récoltes importantes.

Pour plus d'informations sur la biologie et la gestion de la mouche de l'olive, vous pouvez consulter la page web [Mouche de l'olive - FRANCE OLIVE - AFIDOL](#) et [l'infolive n°8](#).

Observations

Les niveaux restent globalement faibles sur une très grande majorité des zones suivies. Dans les alpes méridionales, le sillon audois, les piémonts du Ventoux ainsi que dans le Var, une **légère augmentation des captures** est observée.

Les niveaux de piégeage à la même période l'an dernier étaient légèrement supérieurs.

Quelques piqures ont été observées sur l'ensemble du territoire (excepté la Drôme) en particulier sur les vergers non protégés. Dans l'ensemble, les dégâts sont faibles et sont parfois accompagnés de dalmaticose en faible proportion également sauf sur le littoral niçois et les alpes méridionales où les piqures et les symptômes de dalmaticose sont plus importants.



*Carte de piégeage de la mouche de l'olive (moyenne des captures par zones sur les 7 derniers jours)
Source : Extrait de l'application Oléiculteur*

Évaluation du risque

Si vos olives sont **attractives** mais que vous n'avez **pas de capture** de mouches de l'olive, alors le risque est **modéré**.

Si vos olives sont **attractives** et que vous avez des **captures** de mouches, alors le risque est **fort**.

Si les températures viennent s'adoucir, le risque peut augmenter rapidement !



Vous pouvez consulter les cartes de captures de mouches autour de vous sur l'**application Oléiculteur** disponible sur le site de France Olive et sur ce lien : <https://oleiculteur.franceolive.fr/connexion>. Si vous n'avez pas encore de compte, vous pouvez le créer gratuitement, « créer votre exploitation » et lancer une recherche autour de vous dans un rayon donné.

Gestion du risque

- Le suivi de piégeage (hebdomadaire) contre la mouche de l'olivier est la meilleure stratégie pour détecter et évaluer la pression mouche avant d'observer des conséquences sur la production. **Les pièges chromatiques à phéromone permettant le suivi des dynamiques de population de mouche doivent déjà être installés.** Les pièges doivent être relevés une fois par semaine.

Soyez vigilants à la première génération de mouche : ce sont les premières piqûres qui sont à l'origine des dégâts de dalmaticose !



- Les barrières minérales protègent les olives des piqures et des pontes. **Les barrières minérales sont les seules protections permettant de lutter contre la dalmaticose en protégeant les fruits des piqures !** Soyez vigilants et pensez à les appliquer si c'est nécessaire. [Vous trouverez la liste des argiles autorisés en biocontrôle sur ce lien, sous la dénomination Silicate d'aluminium.](#)
- **Les pièges alimentaires**, comme les pièges bouteilles servent à piéger massivement la mouche et réduire ainsi la population initiale de mouche. **Ces derniers doivent être en place.** Il est recommandé d'utiliser cette méthode **si votre parcelle est isolée**, c'est-à-dire s'il n'y a pas d'autre parcelle d'oliviers à proximité. **Dans le cas contraire vous risquez d'attirer les mouches dans vos parcelles.**

Vous pouvez consulter des ressources sur la fabrication d'un piège alimentaire en suivant le lien suivant : <https://afidol.org/oleiculteur/piegeage-massif-de-la-mouche-de-lolive/>.



Chaque dernier mercredi du mois à 18h, le pôle agronomie de France Olive anime une courte visioconférence : les 30 minutes agro ! Ce rendez-vous mensuel vous permet de venir échanger avec l'équipe de ce pôle et de poser vos questions techniques. **Le prochain rendez-vous a lieu le 29 juillet 2026, où la thématique de la mouche de l'olive sera abordée.** [Le lien de connexion est accessible sur le site de France Olive.](#)

Cochenille pauliste



Éléments de biologie

La cochenille pauliste de la famille des *Diaspididae* a récemment été identifiée par l'ANSES comme *Acutaspis paulista* (première détection en France). En plus d'être présente sur l'olivier, elle est également détectée sur diverses espèces végétales ornementales ou sauvages, comme le fusain (*Euonymus spp.*), le troène (*Ligustrum spp.*), le lierre commun (*Hedera helix*) ou l'acacia (*Robinia pseudoacacia*).

Pour plus d'éléments sur son cycle biologique, vous pouvez consulter le [BSV n°6](#).



Cochenille pauliste

Source : Fanny Vernier (CA83)

La cochenille pauliste ne sécrète pas de miellat (cochenille à bouclier). Elle ne favorise donc pas le développement de la fumagine (complexe de moisissures saprophytes noirâtres). En revanche, **ses piqûres d'alimentation sur les tissus végétaux** (feuilles, pousses, fruits) peuvent entraîner, notamment en cas de pullulation, **des dégâts importants** : jaunissement du feuillage, défoliation, dessèchement de rameaux et de branches, perte de récolte, parfois dépérissement total de la plante hôte.

Observations

Les foyers de cochenille pauliste mentionnés dans les bulletins précédents sont toujours présents sur le littoral varois et les Pyrénées-Orientales.

Un réseau de suivi des périodes d'essaimage (migration des larves mobiles sur les feuilles et les fruits), a été mis en place par France Olive en collaboration avec la Chambre d'Agriculture du Var, pour mieux déterminer le cycle de ce bioagresseur. Aujourd'hui, sept parcelles situées à Hyères, Carqueiranne, La Cadière-d'Azur, La Ciotat, Sauvebonne, La Londe-les-Maures et à Sanary-sur-mer font l'objet d'un suivi.

Les observations de ce réseau de parcelles montrent des niveaux de capture en baisse importante sur la majorité des parcelles suivies signifiant sans doute la fin d'une période d'essaimage.

Analyse du risque

Le risque évalué est **fort à très fort** si des foyers de **cochenille pauliste** sont présents sur la parcelle. Le risque est **faible** si vous n'observez pas de foyers. Les risques annoncés correspondent aux risques potentiels connus des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.



APPEL A VIGILANCE



Bien que cette cochenille ne soit pas réglementée, elle est considérée comme un ravageur émergent présentant un risque important pour la filière oléicole française. **Afin de connaître l'étendue de sa dissémination sur le territoire et limiter sa diffusion, il est primordial de faire remonter toute observation ou suspicion de sa présence auprès de France Olive (contact@franceolive.fr).**

Gestion du risque

- Attention, pour **ne pas diffuser cette cochenille dans d'autres territoires**, il est impératif de ne pas implanter ou faire circuler du matériel végétal contaminé dans les zones exemptes de ce bioagresseur. En cas de suspicion, il est primordial de contacter France Olive pour réaliser un diagnostic et envisager la stratégie à mettre en œuvre pour limiter sa diffusion.
- Dans les secteurs déjà contaminés, il est important, comme pour de nombreux bioagresseurs, de **favoriser la biodiversité** pour faciliter la présence et le développement d'insectes prédateurs ou parasitoïdes qui vont participer à la régulation de cette cochenille. Pour cela, conservez si possible une couverture végétale, favorisez les haies composites, D'ailleurs de nombreuses coccinelles prédatrices *Exochomus quadripustulatus* ont été observées dans les vergers fortement infestés.
- Dans les parcelles fortement contaminées nécessitant la mise en œuvre de stratégies de lutte notamment phytosanitaire : les données du réseau de suivi des essaimages montre **qu'il est sans doute trop tard pour traiter** car le pic d'essaimage semble passé sur les parcelles suivies. De plus, les dérogations permettant l'utilisation d'insecticides pour contrôler les populations de cette cochenille arrivent à échéance très prochainement (c'est le cas de l'ESSEN'CIEL avec une fin d'utilisation prévues au 30/07) et du LIMOCIDE J qui arrive à échéance en date du 11/08 (BBCH 73).

APPEL A VIGILANCE

Datura stramoine

Le datura stramoine, bien qu'absent à notre connaissance des parcelles oléicoles, peut être difficile à gérer. A titre informatif, vous trouverez la note nationale concernant cette espèce [ici](#).

Avertissement

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Comité de rédaction

France Olive Production – Justine CHAZALVIEL
Relecture
DRAAF - SRAL PACA
Chambres régionales d'agriculture Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur

Observation

- Christine Agogué – CA 11
- Anaïs Bascoul – CivamBio 66
- Corinne Barge – CIVAM oléicole 13
- Elian Escande – CivamBio 11
- Alix Gleize – CA 30
- Elise Rouanet – AOP Haute Provence
- Sébastien Leverge – Consultant en oléiculture
- Cécile Despin – Groupement des Oléiculteurs de Vaucluse
- Bastien Signoret / Joshua Berthomeu - Coopérative du Nyonsais
- Benoît Chauvin-Buthaud – CA 26
- Célia Gratraud – Consultante en oléiculture
- Maud Damiens – CA 06
- Sébastien Le Verge – Conseiller indépendant 13/83
- Nathalie Serra-Tosio – SIOVB (Baux de Provence)
- Alex Siciliano – GOHPL (Haute Provence et Luberon)
- Fanny Vernier – CA 83
- François Veyrier – CETA d'Aubagne
- Lucie Scheuir – CA de la Corse



Vous abonner



Devenir observateur & contact



Tous les BSV PACA